

Vos questions / nos réponses

Consommation passive cannabis + grossesse

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/11/2013 12:56

Bonjour,

Je suis enceinte de 6 SA. La VMC de notre appartement (salle de bain et toilettes) est reliée à un autre appartement. Nous recevons régulièrement (environ 1 jour sur 2) des odeurs de cannabis via la VMC.

Nous avons mis un petit mot dans l'ascenseur pour demander à ce que les fumeurs fument sur leur balcon plutôt que dans leur salle de bain, où la VMC fait partager leurs odeurs... Depuis c'est pire ! Nous avons l'impression que les fumeurs de cannabis en question font bien exprès de fumer juste devant la VMC...

Nous souhaitons savoir quelles sont les conséquences de cette consommation passive régulière sur notre futur bébé, et s'il peut y avoir un recours pour ne plus recevoir ces fumées.

En vous remerciant par avance de votre réponse,

Mise en ligne le 04/11/2013

Bonjour,

Pour respecter le principe d'anonymat de notre service, nous nous sommes permis d'effacer votre prénom en fin de message. Merci de votre compréhension.

Nous comprenons votre inquiétude, néanmoins, pour avoir des conséquences négatives d'une consommation passive de cannabis, pour vous comme pour votre bébé, il faudrait que vous soyez plus directement exposée à la fumée, de manière très répétitive et dans une pièce non aérée. Le fait de sentir l'odeur du cannabis via la VMC ne vous expose à priori pas aux effets ni aux risques liés à ce produit.

Nous comprenons par ailleurs que vous soyez incommodée par ces odeurs, il s'agit là d'un problème de voisinage. Vous pouvez tenter de discuter directement avec ces personnes afin de leur expliquer en quoi cela vous dérange au quotidien. Vous pouvez de la même manière vous rapprocher du syndic ou de l'amicale des locataires pour prendre conseil, ou encore de votre propriétaire afin de lui signaler vos soucis de cohabitation avec le voisinage.

Cordialement.
